

LA LECTURE A HAUTE VOIX : MISE EN VOIX DE TEXTES

La lecture à haute voix sert donc à communiquer :

On lit à autrui un texte qu'il ne connaît pas pour :

Lui faire partager une émotion

Lui donner une information

Provoquer une réaction

1. La lecture à voix haute, objet d'apprentissage

Pour lire à voix haute, il faut avoir compris le texte.

Il faut savoir lire pour déclamer un texte et être un lecteur expert si on veut faire passer des sentiments (c'est-à-dire sa façon de concevoir le texte). Cela suppose un choix des textes à lire en fonction des compétences de l'élève pour ne pas le mettre en difficulté.

La lecture à voix haute ne sert pas à vérifier des compétences de lecteur.

C'est une activité qui porte sur la lecture mais qui n'est pas suffisante pour entrer dans la compréhension fine d'un texte. Ce n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle nécessite une lecture silencieuse préalable (qui elle vise la compréhension)

La lecture à voix haute est une leçon de langue.

Les erreurs détectées permettent une remédiation de la langue que la lecture silencieuse ne permet pas (prononciation, déchiffrage, hésitation) et une imprégnation de la langue (structures, tournures)

La lecture à voix haute s'apprend.

Elle demande un entraînement spécifique. Des activités programmées en classe aident à l'amélioration de la diction. On ne lit pas devant un public de façon innée.

La lecture à haute voix contribue au renforcement de la personnalité de l'élève.

Elle permet de mettre en œuvre des projets d'expression, des mises en scène théâtrales, des lectures spectacles, une présentation d'exposé, un livre cassette, la voix-off d'un montage multimédia, etc.

2. Pour travailler la lecture à haute voix (sur des textes que l'on connaît déjà), on va lire :

- **Pour s'entraîner** à respirer, à articuler, à modifier l'intensité de la voix, à lire une même phrase en se mettant dans la peau de différents personnages, à lire en se déplaçant, à raconter ce qu'on a lu, à moduler sa voix (vitesse, intensité,...) en fonction du sens du texte ou de son intention,
- **Pour s'amuser** avec des jeux et des exercices d'articulation (vire langues, téléphone arabe,...)
- **Pour se perfectionner** avec des repérages de lettres, de syllabes, de mots, d'un intrus, avec des exercices de lecture rapide
- **Pour intégrer des éléments d'organisation d'un texte et de grammaire** après avoir travaillé les marques de ponctuation et leur concordance à l'oral, la lecture de phrases dans lesquelles le

changement de ponctuation entraîne une modification du sens, la lecture de textes non ponctués, la lecture de textes constitués de phrases un peu longues dans lesquels le respect de la ponctuation est une condition pour se faire comprendre

3. Propositions pour l'évaluation de la lecture à haute voix

On peut retenir neuf critères pour une évaluation globale de la lecture à voix haute

Critères liés au déchiffrage

- La fluidité de la lecture
- L'articulation des mots

Critères liés à la mise en évidence des constituants syntaxiques de la phrase

- Les groupes rythmiques
- La respiration
- La fin des phrases

Critères liés au plan du texte

- Les pauses (entre les parties du texte)
- La variation du débit (utilisée pour mettre en évidence l'organisation sémantique du texte)
- L'intonation expressive
- Les autres formes de marquage du plan :
 - hauteur,
 - intensité,
 - couleurs de la voix,
 - alternance des parties narratives et dialoguées,
 - alternance des parties narratives et des commentaires,

4. Quels sont les types de difficultés ?

Elles peuvent dépendre de la nature du texte :

- de sa forme : s'agit-il d'un récit ? d'informations pratiques ? d'un dialogue ? d'un poème ?
- du sujet traité : est-il familier au lecteur ?
- du vocabulaire employé : comporte-t-il des mots inconnus ? mal connus ? des termes techniques ? abstraits ? des mots ou des noms étrangers ?
- de la syntaxe plus ou moins simple ou complexe : les phrases sont-elles courtes ? etc...

Elles peuvent dépendre des supports matériels :

- taille des caractères
- disposition du texte
- installation du lecteur
- attitude de l'auditoire

5. L'évaluation d'une lecture à haute voix peut se faire selon trois types de modalités :

- **diagnostique** : elle permet d'apprécier le niveau de lecture et les difficultés rencontrées par les élèves en situation de lecture à haute voix. Elle donne des indications sur les compétences à travailler plus particulièrement.
- **formative** : elle met en évidence les acquis de l'élève dans le but de le faire progresser. Elle fait partie du processus d'apprentissage et se traduit par un projet s'appuyant sur des déficiences détectées.
- **sommative** : elle apprécie le niveau final d'une acquisition en le rapportant à une norme. Externe au processus d'apprentissage, elle établit un constat global, le plus objectif possible.